

La Loi fédérale sur les services financiers (LSFin)

Les prises de position de l'Ombudsman des banques suisses sur le projet de Loi fédérale sur les services financiers (LSFin) peuvent être téléchargées en version complète (22 octobre 2014) et en version courte (22 mai 2015) [ici](#).

La prise de position de l'Ombudsman des banques suisses du 30 octobre 2014 (en allemand)

a position de l'Ombudsman des banques suisses du 22 mai 2015